



M. le Président du conseil départemental du Val-de-Marne
M. Olivier CAPITANIO

Mme le Maire de Maisons-Alfort
Marie France PARRAIN

M. le Maire d'Alfortville
Luc CARVOUNAS

Maisons-Alfort, le 31 mai 2022

Objet : projet de piste cyclable sur la D148

Monsieur le Président, Mme le Maire, M. Le Maire,

La commune de Maisons-Alfort est aujourd'hui traversée par deux aménagements cyclables continus et sécurisés reliant Paris à Créteil – les pistes cyclables de la D6 et de la D19 –, très empruntés par les personnes se rendant au travail ou sur leurs lieux d'études, pour des déplacements pendulaires vers ou depuis Paris. La commune d'Alfortville en bénéficie pour ces mêmes déplacements.

Nous déplorons cependant le manque patent d'un aménagement cyclable d'une qualité au moins égale permettant de traverser ces communes d'est en ouest, qui permettrait de relier les quartiers entre eux pour les usagers à vélo.

Plus largement, un tel aménagement transversal, reliant les deux fleuves entre les deux ponts, celui de Maisons-Alfort et celui du Port-à-l'Anglais, aurait tout à la fois un intérêt pour les déplacements pendulaires de banlieue à banlieue (absents des réseaux de transports en commun), que pour la vie résidentielle et les activités quotidiennes, achats et loisirs notamment. Il permettrait aux habitants de se déplacer à vélo de manière efficace et sûre, quel que soit son âge et avec des enfants.

Il est donc grand besoin d'une piste cyclable sur la départementale 148.

Ce besoin est déjà exprimé au quotidien par les utilisateurs de cet axe. En effet, les comptages effectués par Partage Ta Rue 94 indiquent déjà un trafic conséquent avec autour de 1 000

déplacements à vélo ou trottinette quotidiens (détail des comptages en pièce jointe), qu'il s'agit donc de protéger et de développer.

On le retrouve également dans le baromètre des villes cyclable 2021 : à Maisons-Alfort, 50 % des répondants à l'enquête menée par la Fédération des usagers de la bicyclette font de la sécurisation de leurs trajets sur la D148 la priorité pour les années à venir. Nous saurions au besoin vous le détailler, si vous le souhaitez, lors d'échanges ou réunions.

Nous savons que cet aménagement est au cœur d'un projet porté par le conseil départemental : nos associations en entendent parler lors des échanges avec les élus et les services techniques départementaux et municipaux, depuis longtemps déjà. Nous nous inquiétons de ne pas être intégrés à la réflexion, alors que l'avenue est concernée par d'autres projets d'envergure susceptibles de complexifier la création de la piste cyclable.

Aujourd'hui, il est temps de passer à la concrétisation de ce projet. Nous vous demandons donc, élus et services concernés, de bien vouloir nous confirmer la réalité de ce projet, d'en éclairer les étapes et les jalons, de prendre les engagements de sa réalisation et les décisions requises dans vos champs de compétences respectifs.

Nous associations concernées vous renouvelons notre soutien et notre assurance d'appui et de conseil pour cet aménagement si attendu.

Nous vous prions, Monsieur le Président, Mme le Maire, M. Le Maire, d'accepter nos meilleures salutations, et tous nos encouragements pour ce beau projet.

**Association Partage Ta Rue
94**
14 rue Latérale, 94000 Créteil

**Mieux se Déplacer à
Bicyclette - Maisons-Alfort**
37 boulevard Bourdon 75004
Paris

Collectif Vélo Île-de-France
37 boulevard Bourdon, 75004
Paris

Détail des comptages effectués par l'association Partage Ta Rue 94

Comptages des vélos (et des trottinettes) le long de la D148, sur une heure et en période de pointe : le matin entre 8h et 9h.

Les résultats en sont les suivants :

- Pont de Maisons-Alfort sur la Marne :
 - 6 comptages réalisés entre novembre 2019 et octobre 2020
 - Minimum 89 vélos/h, maximum 144 vélos/h, moyenne 114 vélos/h
- Intersection de la D148 avec la D6 dans Maisons-Alfort (carrefour dit de la « Croix des Ouches ») :
 - 5 comptages réalisés entre octobre 2020 et avril 2022
 - Min 80 vélos/heure, max 125 vélos/h, moyenne 103 vélos/h
- Pont du Port à l'Anglais sur la Seine :
 - 4 comptages réalisés entre novembre 2019 et octobre 2020
 - Minimum 108 vélos/h, maximum 143 vélos/h, moyenne 122 vélos/h

Le trafic moyen est donc nettement supérieur à 100 vélos/heure entre 8h et 9h en semaine. On peut estimer que le flux journalier est de l'ordre de 10 fois le trafic horaire de pointe (ratio approximatif observé sur la D19), ce qui donne un trafic moyen de plus de 1 000 vélos par jour (trottinettes incluses) sur la D148.

Comptages rapportés sur le plan de l'aménagement demandé

